

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Groupe UGECAM œuvre au quotidien à l'inclusion des personnes en situation de handicap et s'engage à accélérer la transformation de son offre au service de l'inclusion

10 février 2025

À l'occasion du 20^e anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le Groupe UGECAM, qui gère les 249 établissements et services sanitaires et médico-sociaux de l'Assurance Maladie, met en lumière les contributions quotidiennes de ses professionnels au renforcement de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Dans son projet stratégique « Cap sur 2027 », il s'engage également à accélérer la transformation de son offre au service de l'inclusion.

1. Le Groupe UGECAM, un acteur clé aux côtés des personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours de vie

Les professionnels du Groupe UGECAM soignent et accompagnent les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours de vie. Spécialisés notamment dans la rééducation et la réadaptation de personnes ayant acquis un handicap à la suite d'un accident ou d'une maladie, les établissements sanitaires du groupe veillent à développer l'autonomisation de leurs patients et le retour à la vie ordinaire et à l'emploi. Au sein de ses 158 établissements et services médico-sociaux dans le champ du handicap, les professionnels du Groupe UGECAM accompagnent chaque jour des personnes en situation de handicap pour répondre à l'ensemble de leurs besoins, en particulier pour l'accès à la scolarisation, à l'insertion professionnelle, à la santé, au sport et à l'activité physique adaptée, et à l'auto-détermination.

2. Des actions concrètes et inclusives pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap

Renforcer l'inclusion scolaire

Les établissements médicosociaux du Groupe UGECAM veillent particulièrement à renforcer la scolarisation en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap, première étape déterminante de l'inclusion dans la société des personnes en situation de handicap. Ainsi, nos établissements portent notamment des dispositifs d'autorégulation (DAR) dans les écoles de droit commun : conçus pour accompagner les élèves souffrant de troubles du spectre autistique dans leur parcours scolaire, ils offrent un cadre structuré et des ressources adaptées, permettant une meilleure inclusion au sein des établissements scolaires. Cette scolarisation en milieu ordinaire est également organisée pour des enfants en situation de polyhandicap, comme en témoigne l'établissement du Plovier situé près de Valence. Avec ces initiatives, le Groupe UGECAM réaffirme son rôle clé dans la construction d'une société plus inclusive, où l'éducation devient un véritable levier d'émancipation pour tous et d'acceptation de la différence dès le plus jeune âge.

S'engager en faveur de l'insertion professionnelle

Dans le prolongement de l'accès à la scolarisation en milieu ordinaire, il est fondamental de pouvoir offrir aux jeunes en situation de handicap des perspectives d'insertion professionnelle, éventuellement par le biais de formations. Grâce à son offre de réadaptation professionnelle, qui en fait le premier opérateur du secteur, le Groupe UGECAM est un acteur incontournable pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, levier essentiel de

leur inclusion et de leur autonomie. Chaque année, le groupe forme des personnes en situation de handicap à de nouveaux métiers dans onze secteurs d'activités différents. En 2023, les 10 établissements et services de réadaptation professionnelle du groupe ont permis l'insertion professionnelle de 1 662 personnes. Ce taux de réussite élevé (63 %) repose sur des formations à des métiers répondant aux besoins des employeurs sur les territoires, qui sont réalisées avec des pédagogies adaptées aux besoins spécifiques de handicaps variés (troubles du spectre autistique, handicaps psychiques, troubles DYS, déficiences auditives...).

Parmi les initiatives marquantes :

- **Une offre spécifique de formation pour les personnes souffrant de troubles du spectre autistique** : après un premier dispositif PASS P'AS initié par le Centre Lillois à l'attention des personnes autistes Asperger, des offres dédiées à l'autisme ont été mises en place dans la plupart des établissements et services de réadaptation professionnelle du groupe.
- **Une offre de formation adaptée aux personnes souffrant de déficiences visuelles** : dans le cadre d'un appel à projet de l'AGEFIPH, le centre lillois de réadaptation professionnelle a développé des outils pédagogiques accessibles aux personnes avec une déficience visuelle, intégrables dans le droit commun.
- **Une offre dédiée aux métiers du soin et de l'accompagnement** : au-delà de l'expertise historiquement reconnue du Centre de Réadaptation et d'Insertion Professionnelle (CRIP) de Montpellier qui forme en interne des infirmiers et des aides-soignants en situation de handicap, d'autres établissements du groupe, tels que le centre lillois, développent de nouvelles offres de formation sur ces métiers en lien avec les instituts de formation de droit commun.
- **Des modalités de formation et d'accompagnement innovantes** : la Plateforme Acti+ de Lieusaint (en Seine-et-Marne) a développé des offres de formations et d'accompagnement très variées répondant aux besoins des populations et des employeurs du territoire. Ainsi, elle a mis en place une auto-école intégrée permettant aux personnes en situation de handicap de passer le permis de conduire dans des conditions adaptées, facilitant ainsi leur accès à l'emploi sur un territoire nécessitant souvent de pouvoir se déplacer en voiture.

Grâce à ces actions, le Groupe UGECAM agit au quotidien pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans ses établissements de réadaptation professionnelle. Son objectif est de développer les formations accompagnées en lien avec les instituts de formation de droit commun, en capitalisant sur les expertises de ses professionnels sur le handicap. Par ailleurs, en tant qu'employeur, le Groupe UGECAM s'inscrit également dans une politique volontariste sur le sujet : alors que l'obligation légale d'emploi est fixée à 6 %, le groupe atteint un taux de 8,75 % de collaborateurs en situation de handicap en 2023.

Faciliter l'accès à la santé

Signataire de la Charte Romain Jacob en 2021, le Groupe UGECAM, opérateur de l'Assurance Maladie, est particulièrement attaché à la garantie d'un accès à la santé pour tous. Grâce à l'élaboration d'un plan national décliné dans chaque région, le groupe a structuré son engagement autour de six axes majeurs : pilotage, communication, prévention, accès effectif aux soins, formation et partenariats. Au niveau national, le Groupe UGECAM peut s'appuyer sur des partenariats avec l'association Handidactique (qui promeut la Charte Romain Jacob), l'association Coactis (qui élabore des outils opérationnels pour faciliter l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap mais aussi les professionnels) et la fédération SOSS dédiée à la santé bucco-dentaire. Si l'UGECAM Bourgogne-Franche-Comté est particulièrement engagée dans le pilotage d'actions innovantes sur ce projet, l'ensemble des UGECAM en région disposent aujourd'hui de référents dédiés à l'accès à la santé des personnes en situation de handicap, œuvrant sur le terrain pour déployer des actions concrètes au sein des établissements et services du groupe.

Dans ce cadre, plusieurs initiatives peuvent être soulignées :

- **Améliorer concrètement l'accès aux soins des publics en situation de handicap** : Au-delà des partenariats nationaux déclinés localement, les établissements du Groupe UGECAM organisent, en fonction des besoins de leurs publics et des acteurs de leurs territoires, des initiatives concrètes pour faciliter l'accès aux soins réel des personnes en situation de handicap. Ainsi, l'UGECAM Bourgogne-Franche-Comté participe à un projet expérimental Article 51 sur le financement des consultations blanches, en partenariat avec le centre de simulation en santé du CHU de Dijon. Par ailleurs, l'UGECAM Rhône-Alpes a lancé en 2024 le dispositif *Handigynéco*, une initiative destinée à lever les freins à l'accès aux soins gynécologiques pour les personnes

en situation de handicap vivant en maison d'accueil spécialisée et en établissement d'accueil médicalisé. Plus globalement, le Groupe UGECAM travaille sur l'élaboration d'une offre de soins dentaires dédiée aux personnes en situation de handicap dans ses centres de soins dentaires.

- **Sensibiliser au handicap les professionnels des CPAM :** Pour faciliter l'accès aux droits des personnes en situation de handicap, préalable à l'accès aux soins, le Groupe UGECAM s'est mobilisé pour sensibiliser au handicap les agents de l'Assurance Maladie grâce au développement d'un module de formation spécifique à destination des agents des caisses primaires d'Assurance Maladie (CPAM). Expérimenté en région puis généralisé au niveau national, ce programme de deux jours a déjà permis, depuis 2021, la formation de 391 agents de CPAM par des professionnels de terrain de la filière handicap du Groupe UGECAM.
- **Former les professionnels de santé de demain :** Améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap passe également par la formation des futurs professionnels de santé, à laquelle le Groupe UGECAM contribue. Depuis 2024, en lien avec l'UGECAM Bourgogne Franche-Comté, tous les étudiants en deuxième année de médecine et d'odontologie de la faculté de Besançon bénéficient d'un séminaire et d'un stage d'immersion en établissements médico-sociaux pour mieux appréhender la prise en charge des patients en situation de handicap. Cette démarche sera élargie à la faculté de Dijon dès 2025. Chaque année, de nombreux établissements UGECAM accueillent également des étudiants en santé dans le cadre de stages ou de missions liées au service sanitaire, contribuant ainsi à une meilleure compréhension et intégration du handicap dans les pratiques professionnelles.

Faciliter l'accès au sport et à l'activité physique adaptée

Opérateur particulièrement présent dans le champ de la rééducation et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, le Groupe UGECAM, a décidé, dès 2020, de faire du sport et de l'activité physique adaptée une priorité pour ses établissements. En effet, nous sommes convaincus qu'ils contribuent à la santé physique et mentale mais aussi à l'autonomie et l'inclusion de tous. Dans le cadre d'un plan d'action national, décliné en région, nous mobilisons particulièrement nos partenariats dédiés tels que la Fédération Française Handisport, la Fédération Française du Sport Adapté et la Fédération Française de Tennis. En capitalisant sur l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques organisés à Paris en 2024, l'objectif est de démocratiser l'accès au sport et au handisport pour tous en mobilisant plusieurs leviers :

- **Renforcer l'accès au sport et à l'activité physique adaptée :** les établissements sanitaires et médicosociaux du Groupe UGECAM développent des pratiques handisport et les activités physiques adaptées pour les personnes accompagnées en situation de handicap.
- **Partager les expertises :** le Groupe UGECAM et ses fédérations partenaires partagent leurs savoir-faire en matière de pratiques sportives pour les personnes en situation de handicap et organisent des formations croisées de leurs équipes.

Développer l'auto-détermination pour favoriser l'autonomie

Afin de faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap, il est essentiel de redonner du pouvoir d'agir aux personnes concernées, en développant leur auto-détermination. L'objectif est de permettre aux personnes accompagnées d'être pleinement actrices de leur parcours de vie, par le développement de dispositifs concrets favorisant l'expression des choix individuels et la participation active des bénéficiaires. Après avoir déployé des formations à l'autodétermination auprès des professionnels de l'accompagnement du groupe, le Groupe UGECAM développe localement plusieurs initiatives autour de la communication alternative augmentée (CAA) en particulier au sein des UGECAM Rhône-Alpes et Aquitaine. L'objectif est de garantir à chaque personne la possibilité d'exprimer ses choix et ses préférences, y compris lorsque la communication verbale est limitée. Cette approche permet aux professionnels d'adapter leur accompagnement en tenant compte des capacités et des besoins de chacun, renforçant ainsi l'autonomie et la capacité à prendre des décisions en toute confiance.

Convaincue que la pair-aidance contribue également à l'auto-détermination et à l'inclusion des personnes en situation de handicap, le Groupe UGECAM, notamment dans ses UGECAM Occitanie et Centre, a repris en gestion plusieurs groupes d'entraide mutuelle (GEM). Ces espaces d'échanges et de soutien entre pairs, fondés sur la pair-aidance, permettent aux personnes concernées de partager leur savoir expérientiel, de renforcer leur autonomie et de

maintenir un lien social en dehors des structures médico-sociales traditionnelles. Ainsi, l'UGECAM Occitanie accompagne aujourd'hui 6 GEM destinés aux personnes cérébro-lésées, souffrant de troubles du spectre autistique ou de troubles psychiques. Ces groupes représentent une opportunité pour redonner aux personnes accompagnées une place active dans leur parcours de rétablissement. À travers ces initiatives, le Groupe UGECAM fait évoluer ses pratiques et ses offres pour donner aux personnes en situation de handicap les moyens de décider par elles-mêmes et d'être pleinement impliquées dans leur projet de vie.

3. Et demain ?

Conscient des défis qui restent à relever, le Groupe UGECAM réaffirme son engagement à renforcer l'accessibilité universelle, en veillant à proposer des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chacun, dans le prolongement de la Conférence Nationale du Handicap d'avril 2023. En capitalisant sur les bonnes pratiques de ses établissements et services médicosociaux, l'objectif du groupe est désormais de passer à l'échelle en essaimant ces bonnes pratiques et en évaluant l'avancement de la transformation de son offre. L'objectif est également de mettre à disposition de la société (écoles, universités, entreprises, professionnels de santé) l'expertise de nos professionnels en matière de handicap pour contribuer à une société plus inclusive.

Ensemble poursuivons nos actions pour construire une société inclusive - La directrice générale du Groupe UGECAM, Anne Moutel-Seiller, souligne : « *Dans ses établissements, le Groupe UGECAM agit avec détermination pour accompagner les personnes en situation de handicap et promouvoir une société plus inclusive. Les progrès réalisés grâce à la loi de 2005 sont visibles et reflètent l'engagement collectif de nos équipes. Cependant, nous sommes conscients que le chemin de l'inclusion pour tous est encore long. C'est pourquoi, avec l'ensemble de nos partenaires, nous nous engageons à accélérer notre propre transformation et accompagner celle de la société, pour que chacun puisse y trouver sa place.* »

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter le service de communication du Groupe UGECAM : Laetitia Mathieu, laetitia.mathieu@assurance-maladie.fr

A propos du Groupe UGECAM

Le Groupe UGECAM (Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses de l'Assurance Maladie) est l'opérateur en santé de l'Assurance Maladie. Il en porte les valeurs d'universalité, de solidarité, de responsabilité et d'innovation. Il est à but non lucratif. Piloté par une Direction nationale, le Groupe UGECAM est constitué de 13 unions régionales qui gèrent 249 établissements et services répartis sur plus de 150 sites, à la fois dans les champs sanitaire et médico-social. Le Groupe UGECAM propose une offre de soins et d'accompagnement médico-social, adaptée aux besoins des populations. Les missions des établissements du Groupe UGECAM sont nombreuses : soigner et rééduquer toute personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap, quel que soit son âge, et développer des programmes de réinsertion dans la vie dite ordinaire, dont la réinsertion professionnelle.

Nos chiffres clés

249 établissements et services dont 168 établissements et services médico-sociaux et 81 établissements sanitaires

14 350 salariés

1.3 milliard d'euros de chiffres d'affaires

14 567 personnes accompagnées dans les établissements et services médico-sociaux

4 737 personnes accompagnées dans les établissements et services de réadaptation professionnelle